

# Peuple des dunes. Manif le 24 janvier

Propos recueillis  
par Olivier Paris

Cinq ans d'attente et toujours pas de réponse favorable, ni défavorable au projet d'extraction de sable en baie de Lannion. « Ça va suffire », tempête Alain Bidal, le président du Peuple des dunes en Trégor. Pressentant, enfin, une décision pour le début de l'année 2015, le collectif d'opposants anticipe et pousse le gouvernement à « prendre ses responsabilités », en organisant une nouvelle manifestation de grande ampleur, le samedi 24 janvier, cette fois-ci à Lannion.



« Si on réitère l'exploit de mai 2012 (4.000 manifestants à Trébeurden), il va falloir qu'Emmanuel Macron en tienne compte », prédit Alain Bidal.

## Titre minier ou pas ?

C'est au ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, qu'il revient de délivrer le titre minier. Sa signature permettrait ensuite au préfet du Finistère de prendre un arrêté d'ouverture des travaux, donnant ainsi le feu vert au projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion, porté par la Can (Compagnie armoricaine de navigation), filiale du groupe Roullier.

## La phrase

« Dans l'hypothèse où Emmanuel Macron accorde le titre minier, il va savoir où se trouve Lannion ».

> **Le gouvernement n'a toujours pas délivré le titre minier pour l'extraction de sable en baie de Lannion. Voyez-vous une issue prochaine ?**

Au 1<sup>er</sup> janvier, cela fera quand même cinq ans que ce dossier est en instruction, je pense qu'on va arriver dans une phase de décision. Sans doute qu'au cours du premier trimestre 2015, le ministre prendra une décision, on ne sait pas laquelle. On ne va pas continuer éternellement. Tout le monde connaît parfaitement les manquements, les erreurs, les omissions, les insuffisances du dossier d'enquête publique. C'est effarant. Depuis toutes ces années, nous discutons avec tout le monde, on a rencontré tous les élus. Qui est pour ce gisement d'extraction ? À part la Can, personne.

> **Cinq ans, c'est long. Avez-vous vécu ça comme une guerre d'usure ?**

Il y a probablement eu un petit calcul politique. Ils ont dû se dire : ils sont gentils là-bas, mais ils vont s'essouffler. On a pu retarder ce dossier, c'est déjà important. Sans notre mobilisation, il y a belle lurette que cela

serait fait.

> **Après Arnaud Montebourg, Emmanuel Macron est votre interlocuteur, ce nouveau ministre change-t-il la donne ?**

Oui. Arnaud Montebourg avait le langage de la clarté, on commençait à se connaître, le courant commençait à passer avec ses conseillers. Emmanuel Macron vient avec ses nouveaux conseillers, on ne le connaît pas. L'approche semble plus difficile. Nos arguments ont été écoutés, entendus je ne crois pas. Des fois, on a le sentiment assez désagréable que la Bretagne, c'est loin de Paris. Ce qui laisse entendre que, quoi qu'on puisse dire, c'est leur avis qui va compter. On a répété au ministre qu'on n'était pas contre l'extraction de sable. On sait très bien que les carrières terrestres s'épuisent et que la mer recèle des ressources importantes, mais on dit : ne faites pas l'extraction dans cet endroit exceptionnel de biodiversité, entre deux zones Natura 2000, allez plus au large, là où les incidences seront moindres.

> **Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, a exprimé son opposi-**

**tion au projet. Ces luttes d'influence, est-ce un avantage ou une difficulté supplémentaire ?**

Le monde politique, c'est un peu compliqué. Si, en plus, il faut tenir compte des hiatus, des petites guerres qui existent entre eux ! Donc nous essayons d'actionner tout le monde. J'ai réécrit à Ségolène Royal pour l'alerter à nouveau sur la décision qui semble se profiler et lui demander de réintervenir pour s'opposer à ce projet.

Aujourd'hui, ce que je retiens, c'est l'humiliation des élus locaux. Parmi tous les maires et parlementaires qui sont concernés, une majorité appartiennent au PS. Le ministre doit tenir compte d'eux. Je l'ai dit à ses conseillers : on n'a jamais raison tout seul contre tout le monde. Attention, il y a des élections en mars, on pourrait aussi savoir voter. S'il faut réagir comme ça, on le fera. Maintenant, cela va être à lui de prendre ses responsabilités. Nous prendrons les nôtres. À un moment donné, ça va suffire !

> **C'est-à-dire ?**

S'il dit non à ce projet, ce sera une belle victoire de l'intelligence et du

bon sens. Ce sera aussi la récompense d'une belle mobilisation. S'il dit oui, on ne restera pas inactif. On nous a fait passer des petits messages, du style "ils vont réduire les volumes, réduire la zone d'extraction, réduire la durée d'exploitation de 20 ans à 15 ans". Mais on ne transigera sur rien, car dès l'instant où le site sera exploité, les dégâts seront les mêmes. Les poissons seront partis, les pêcheurs ne pourront plus travailler. Si le titre minier est signé, nous le déférons aussitôt devant le conseil d'État. Si le préfet signe ensuite l'arrêté d'ouverture des travaux, on l'attaquera devant le tribunal administratif.

> **Vous prévoyez toujours une manifestation ?**

On l'a fixée au 24 janvier, à 10 h, sur le quai d'Aiguillon, à Lannion. Tout est prêt. Tout le monde est prévenu. Dans l'hypothèse où Emmanuel Macron accorde le titre minier, il va savoir où se trouve Lannion. Je peux vous assurer que ça réagira et que ça peut réagir assez fermement. Ce n'est pas du chantage mais il est prévenu que les colères s'exprimeront peut-être ce jour-là.

## Le parcours des combattants

**Enquête publique.** La demande de la Compagnie armoricaine de navigation (Can), visant à extraire 400.000 m<sup>3</sup> de sable coquillier dans la baie de Lannion, est soumise à une enquête publique entre octobre et novembre 2010.

**Naissance du Peuple des dunes en Trégor.** Sur le modèle du collectif qui s'était élevé contre un projet des cimentiers Lafarge et Italcementi, à Erdevén (56), Le peuple des dunes en Trégor, regroupant plusieurs dizaines d'associations, voit le jour en janvier 2012. Ses griefs : l'impact économique sur la pêche mais aussi le tourisme, les dangers pour la faune et la flore, le risque de dégraisement des plages...

**Manifestation à Trébeurden.** Le 13 mai 2012, quelque 4.000 personnes se rassemblent sur la plage de Trébeurden pour signifier leur opposition au projet d'extraction de sable.

**Recours au Parlement européen.** En

février 2013, le collectif Le peuple des dunes en Trégor dépose une plainte portant sur les atteintes aux zones Natura 2000 entre lesquelles le site d'extraction est situé, devant la commission des pétitions du Parlement européen. Le collectif a fait valoir devant ce bureau des réclamations à l'échelle de l'Europe « les nombreux manquements dans l'étude préalable fournie par la Can ». En février 2014, le dossier a été jugé recevable et il a été validé en séance plénière de la commission des pétitions en avril 2014. « Suite à ça, la commission des pétitions a écrit à Arnaud Montebourg (alors ministre du Redressement productif) qui n'a jamais répondu. Le même courrier a été réexpédié à Emmanuel Macron dès qu'il a été installé, il n'a pas répondu non plus. Donc l'Europe n'a pas l'air de leur faire peur », constate Alain Bidal.

**Accord du gouvernement à demi-mots.** En juin et en juillet 2013, en

réponse à des questions de Corinne Erhel à l'Assemblée, Vincent Peillon puis Arnaud Montebourg, expriment tour à tour ce qui ressemble à un accord du gouvernement pour ce projet. « L'instruction démontre que les critères pour l'attribution de la concession sont satisfaits », dit alors le premier nommé.

**Table ronde au ministère.** En août 2013, toutes les parties prenantes, collectif, élus, pêcheurs professionnels et Can se retrouvent au ministère. « Ce jour-là, Arnaud Montebourg nous a indiqué que 20 études complémentaires avaient été réalisées. Constatant les imperfections du dossier, les services de l'État auraient demandé ces études à la Can. Personne n'en ayant connaissance, il nous a dit qu'il nous les enverrait. En tout et pour tout, on a reçu cinq documents, dont trois que nous avions déjà. Les quinze autres, on ne les a jamais reçus, donc ces études n'ont sans doute jamais été

faites. En même temps, Arnaud Montebourg nous a annoncé qu'il allait diligenter les services de l'État pour deux études : une sur le lançon et une autre sur l'évaluation des gisements disponibles de sable siliceux ou calcaire, le sable coquillier par exemple, et l'évaluation des besoins en général en granulats marins. Plus aucune nouvelle ! », rapporte Alain Bidal. « Arnaud Montebourg nous avait aussi dit qu'il prendrait sa décision au printemps 2014. On a vite compris qu'il y avait les élections européennes. Donc, il ne fallait fâcher personne avant ! »

**Soutien de Ségolène Royal.** Le 5 juin 2014, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, exprime son « opposition » audit projet.

**Dernière rencontre.** En novembre 2014, les représentants du collectif, accompagnés de la députée Corinne Erhel, sont reçus par les conseillers d'Emmanuel Macron.